

---

## [Repérer et mobiliser les publics « invisibles »](#)

Modifié le 12/02/20

Lancement de l'Appel à projets Repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux.

L'objectif de cet appel à projets est de soutenir des actions permettant « d'aller vers » et de mobiliser les jeunes NEETs (c'est-à-dire ni en emploi, ni en étude, ni en formation) de 16 à 29 ans, issus notamment des territoires ruraux ou des quartiers de la politique de la ville. Le public ciblé est sans contact avec les institutions sociales ou le service public de l'emploi.

**Le budget total de cet appel à projet est de 154 000 euros.**

Nous attirons votre attention sur le fait, qu'une concertation préalable avec les Equipes Pluridisciplinaire de Suivi des communes concernées par l'action proposée est une condition de recevabilité du projet.

En cas de recevabilité du dossier de candidature, une journée d'audition sera organisée le 11 Mai 2020 afin que le porteur du projet puisse présenter son projet et répondre aux questions du comité de lecture et de validation.

**La date de clôture de cet appel à projets est fixée au 14 avril 2020.**

### **Documents :**

- [Eléments lancement AAP Invisible](#)
- [Cahier des charges AAP](#)
- [Cerfa-12156-05-2 AAP](#)
- [Dossier de candidature AAP des actions invisibles](#)

---

## Table des matières